

Règlement d'artillerie de côte

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement d'artillerie de côte : Première partie. Titre II. Description sommaire et emploi des instruments en usage dans le tir de côte. Rédaction provisoire, approuvée le 15 février 1904. Annexe N°3, jointe à la feuille rectificative N°3 du 26 février 1908. Article IV. Moyens de transmission des ordres et des éléments de tir. §3. Téléphone. Formation des téléphonistes / Ministère de la guerre

Auteur(s) : France Armée

Adresse bibliographique : Paris : Impr. nationale, 1908

Description matérielle : 1 vol. ([26] p.) In-16 : pl

Sujet - Nom commun : Défense des côtes (science militaire) -- France -- 1900-1945